



Commune de BERTRANGE

## AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 10 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la société **ENERGIE ET ENVIRONNEMENT**, au nom et pour le compte de la société **BARK s.a.**, a introduit une demande relative à la modification du délai de mise en exploitation (3/24/0126) à Bertrange, 1 Grevelsbarrière.

Bertrange, le 13 décembre 2024



Monique SMIT-THIJS  
Bourgmestre

Georges FRANCK  
Secrétaire

---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative la modification du délai de mise en exploitation (3/24/0126) à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 13 décembre 2024.

Bertrange, le 13 décembre 2024



Monique SMIT-THIJS  
Bourgmestre

Georges FRANCK  
Secrétaire